

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2018, N° 07

31 AOÛT 2018

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens profitons de ce bel été.

Le 9 juillet dernier, a eu lieu une consultation publique pour la présentation des projets de règlements en matière d'urbanisme qui amélioreront sans aucun doute notre qualité de vie.

Une randonnée du club quad de La Matanie qui visite Baie-des-Sables et s'arrête à la Fromagerie du Littoral, pour le midi, a été grandement apprécié des visiteurs.

Une dégustation de fromages par le comité du 150^e s'est tenu le 28 juillet, une soirée de grande qualité, bravo pour la préparation et

l'organisation.

Une autre belle journée au parc des Générations par l'Association des locataires et les cuisinières de la Résidence des Sables, pour le party hot dog avec les jeunes du camp de jour.

Merci à nos animateurs du camp de jour, Camille Blais, Jacob Fortin et Laurie Pelletier-Brochu. Les enfants et les parents ont beaucoup apprécié leur travail.

À la suite de la discussion avec monsieur Luc Leblanc, directeur des affaires publiques de Cartier énergie éolienne, je souhaite vous informé qu'Innergex

énergie renouvelable à conclu une entente afin d'acquérir les entités d'exploitation de Cartier. Concernant les employés de Cartier, les ententes ne changeront pas et nous prévoyons aucune perte d'emploi.

Bienvenue et merci à mesdames Gabrielle Trigaux et Marie-Claude Saucier nouvellement élues au conseil municipal.

Je reste toujours disponible de vous rencontrer au bureau municipal en avant-midi.

À bientôt,
Denis Santerre, maire



EN SEPTEMBRE...

- ◆ Les 1^{er}, 2 et 3 septembre, tournoi de tennis
- ◆ Le 3, Fête du travail, bureau municipal fermé
- ◆ Le 4, lancement « *Un moment pour soi* » au centre communautaire à 13 h 30
- ◆ Le 5, tournoi de pétanque à la Résidences des Sables (parc des Générations) à 15 h
- ◆ Le 9, brunch au centre communautaire dès 9 h 30, rallye des voisins : secteur Est
- ◆ Le 10, séance du conseil
- ◆ Le 16, rallye des voisins : secteur Ouest
- ◆ Le 21, journée internationale de la Paix
- ◆ Le 22, arrivée de l'automne, soirée dansante au centre communautaire avec le duo Juke Box à 20 h 30
- ◆ Le 30, 3^e versement des taxes municipales

DANS CE NUMÉRO :

SÉANCES DU CONSEIL JUILLET ET AOÛT 2018	2-3
POINTS À L'ORDRE DU JOUR 10 SEPTEMBRE 2018, UN MOMENT POUR SOI	3
CHRONIQUE DU 150 ^E : LE DÉPANNÉUR CHEZ B	4
CAP SUR 2019, LE RALLYE DES VOISINS	5
PROGRAMME RÉNORÉGION, MATIÈRES RÉSIDUELLES, FEUX À CIEL OUVERT	6
CAMP DE JOUR, ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE, TOURNOI DE PÉTANQUE, CONCOURS UNE ÉCOLE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ	7
CALENDRIER SEPTEMBRE 2018	8

SÉANCES DU CONSEIL JUILLET ET AOÛT 2018, VOTRE CONSEIL A RÉSOULU :

Le 9 juillet 2018

D'autoriser l'inscription de mesdames Gabrielle Trigaux et Marie-Claude Saucier à la formation en ligne *Le comportement éthique* offerte par la FQM;

D'attribuer les dossiers aux membres du conseil :

Madame Odette Simoneau : développement économique et culturel;

Madame Nicole Marchette : environnement (hygiène du milieu);

Madame Gabrielle Trigaux : aménagement et urbanisme;

Monsieur Jean-Daniel Laberge : sécurité publique et transport;

Madame Véronique Lamarre : santé, bien-être, famille et éducation;

Madame Marie-Claude Saucier : loisirs;

De refinancer les emprunts relatifs aux travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie complémentaire et au programme Rénovation Québec;

D'accepter l'adjudication d'une émission de billets pour le refinancement des travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie complémentaire et au programme Rénovation Québec;

De demander une proposition détaillée de services professionnels en génie civil à Tetra Tech inc. pour la

préparation des plans et des devis ainsi qu'une estimation des coûts nécessaires aux travaux de resurfacement du 4^e Rang Est et d'une partie résiduelle du 4^e Rang Ouest;

D'autoriser l'implantation d'une signalisation routière pour annoncer les accès publics au bord de mer;

D'adopter le second projet de *Règlement n° 2008-06-5* modifiant le *Règlement de zonage n° 2008-06*;

De nommer et de renouveler le mandat des personnes suivantes au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité :

Madame Johanne Castonguay au siège n° 1 (résidente);

Madame Yolaine Turcotte au siège n° 2 (résidente);

Madame Louise Bégin au siège n° 3 (résidente);

Madame Gabrielle Trigaux au siège n° 4 (membre du conseil municipal);

Monsieur Denis Santerre au siège n° 5 (maire);

De mandater le Service d'urbanisme de la MRC de La Matanie afin de faire les vérifications et les interventions nécessaires à l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et particulièrement à l'affichage et à l'entretien des enseignes;

D'aviser la MRC de La Matanie que la Municipalité de Baie-des-Sables n'est pas intéressée à participer au projet de visibilité et de ne pas adhérer à l'ATR de la Gaspésie pour la période 2019-2020;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente avec la SHQ et l'OMH concernant la gestion du Programme du supplément au loyer (PSL) dans le cadre du programme AccèsLogis, volet 2;

D'accepter de contribuer financièrement à la première édition du *Rallye intermunicipal : Connais-tu ton voisin?* de 150 \$;

De donner suite à la demande du comité du cimetière à afficher de l'information sur le site Internet de la municipalité

De nommer madame Marie-Claude Saucier à titre de représentante de Baie-des-Sables au sein de la Table en loisir de La Matanie.

Le 13 août 2018

Avis de motion 2018-02 est donné pour remplacer le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité;

D'adopter la Politique pour souligner les événements spéciaux de la Municipalité de Baie-des-

Sables;

D'adopter la politique de sauvegarde de données informatiques du serveur via un service infonuagique surveillé;

D'autoriser l'inscription du directeur général au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu à Grand-Métis le jeudi 6 septembre prochain au coût de 75 \$;

D'informer l'Office municipal de Baie-des-Sables que la Municipalité de Baie-des-Sables est ouverte à l'idée de partager une ressource humaine en administration à la condition que chaque organisme assume les frais inhérents à cette embauche;

De demander des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en propane;

De mandater la firme de génie-civil Tetra-Tech de Rimouski pour la préparation des plans et devis, établir une estimation des coûts et effectuer la coordination et le suivi durant l'appel d'offres pour les travaux de voirie;

D'autoriser une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - volet redressement des infrastructures routières locales - pour les travaux de resurfa-

Résolutions suite:

çage de la chaussée du 4^e Rang Est;

D'autoriser une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - volet accélération des investissements sur le réseau routier local pour des travaux de resurfacement de la chaussée 4^e Rang Ouest;

D'établir les orientations pour la préparation des documents d'appel d'offres relatif à la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles;

D'adopter le règlement n° 2008-05-4 modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, modifiant et occupation d'un immeuble n° 2008-04 afin d'étendre le territoire assujéti à la zone agricole;

D'adopter le règlement n° 2008-05-4 modifiant le plan d'urbanisme n° 2008-05 afin de mettre à jour certaines données, modifier les limites de l'affectation industrielle et assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie;

D'adopter le règlement n° 2008-06-5 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06 afin d'autoriser toutes les activités des groupes d'usages « industrie artisanale » et « industrie légère » dans la zone 16-IL et d'assurer leur intégration paysagère par des mesures d'atténuation des impacts visuels, d'assouplir les normes de

vente de garage, d'autoriser la vente d'alcool pour certains événements dans les zones à dominante communautaire et de loisir, ainsi que d'assurer la concordance du schéma d'aménagement et de développement;

D'adopter le règlement n° 2008-11-4 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats 2008-11 afin de retirer l'exigence de certificat d'autorisation pour la vente de biens domestiques, d'intégrer des pouvoirs conférés à l'inspection par la loi et de préciser le contenu de la documentation exigible dans les secteurs à risque d'érosion du fleuve Saint-Laurent;

D'aviser les propriétaires du 485, 4^e Rang Est que la Municipalité de Baie-des-Sables maintient les démarches identifiées dans la résolution n° 2018-126;

D'accepter le 1^{er} budget révisé 2018 en date du 24 juillet 2018 de l'OMH prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 4 415 \$ au lieu de 4 429 \$;

D'accepter le 2^e budget révisé 2018 en date du 31 juillet 2018 de l'OMH prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 4 418 au lieu de 4 429\$;

D'accorder l'ajustement de prix pour la sonorisation au centre communautaire à Constructions Renaud St-Laurent.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR 10 SEPTEMBRE 2018

- ◆ Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées;
- ◆ Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal;
- ◆ Présentation et avis de motion - projet de Règlement n° 2018-03 décrétant l'acquisition d'un camion de service et un emprunt de 125 000 \$;
- ◆ Appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion de service;
- ◆ Appel de candidatures - Opérateur de machinerie en période hivernale;
- ◆ Cession d'une servitude de passage à « Pêcherie Denis-René inc. »;
- ◆ Adoption du rapport annuel 2017 sur la gestion de l'eau potable;
- ◆ Appui à la demande de monsieur Michel D'Astous auprès de la CPTAQ.

LANCEMENT « UN MOMENT POUR SOI »

En collaboration avec Emploi-services, le Regroupement des femmes de la région de Matane et la Maison des familles de La Matanie vous êtes invitée au lancement *Un moment pour soi* le **mardi 4 septembre à 13 h 30** au centre communautaire Gabriel-Raymond de Baie-des-Sables.

Pour information : 418 566-6407

PETIT COIN DE RÉFLEXION

« Ce qu'il y a parfois de beau avec l'automne, c'est lorsque le matin se lève après une semaine de pluie, de vent et brouillard et que tout l'espace brutalement semble se gorger de soleil. » Victor-Lévy Beaulieu

Le prochain bulletin vous parviendra le **28 septembre** et la date de tombée des articles sera le **20 septembre 2018**.

CHRONIQUE DU 150E : LE DÉPANNEUR CHEZ « B »

L'histoire du *Dépanneur chez « B »* a commencé il y a très longtemps. Gertrude Bernier établit son commerce en vendant quelques denrées alimentaires qui peuvent dépanner les clients à même le garage que son mari, Louis-Philippe Jean, exploite.

En 1964, lorsque la route 132 est construite, la maison est déménagée, ainsi que le garage, et c'est à ce moment que Gertrude décide de l'agrandir pour consacrer cette nouvelle partie à un dépanneur. Toujours souriante, Gertrude adore servir ses clients. À proximité du dépanneur, le camping *Le canard noir* accueille des fervents de la nature.

En 1976, le dépanneur et le garage sont vendus à Janine Chamberland et Jean-Guy D'Auteuil qu'ils opèrent pendant dix ans. Janine s'occupe du dépanneur tandis que Jean-Guy voit au bon fonctionnement du garage que son fils Steve reprendra au printemps 1999.

Le 1^{er} décembre 1986, Bérangère Fournier se porte acquéreur du dépanneur. Gertrude Bernier a vu juste, puisque sa petite entreprise est toujours exploitée aujourd'hui sous le nom de *Dépanneur chez « B »*.

Depuis, beaucoup de changements

ont été apportés.

En 1987, les réservoirs à essence sont remplacés et un troisième est ajouté pour la vente de diesel. Le commerce opère alors sous l'enseigne *Irving*. L'augmentation de l'achalandage amène des commandes d'épicerie plus grosses, l'agrandissement de l'entrepôt est donc nécessaire.

En 2000, le commerce affiche l'agence SAQ.

En 2006, la compagnie Irving annonce le démembrement de ses installations pétrolières pour le printemps 2007. Après réflexions et négociations, une entente est signée avec la pétrolière *Esso Global Fuels* à l'hiver 2007. Les travaux commencent en mai pour se terminer en juillet de la même année.

En 2009, Bérangère pense à vendre son commerce, mais se ravise. Avec un achalandage accru et le commerce devenu trop petit pour satisfaire à la demande, elle croit qu'un nouvel agrandissement est la meilleure option. Après trois années de négociations avec ses fournisseurs, elle opte pour la bannière *Boni-Soir*.

Au printemps 2012, un kiosque estival de fruits et de légumes est installé sur la galerie du commerce afin de fournir à la demande de ces produits frais.

L'achat de fruits et de légumes locaux est également ajouté.

Les travaux d'agrandissement commencent à l'automne 2012 et le dépanneur est maintenant équipé de comptoirs réfrigérés et congelés neufs. Le prêt-à-manger est ajouté à la gamme de service. Dorénavant, on peut manger des sandwiches, des sous-marins, des pâtisseries et des menus chauds préparés sur place.

Par la même occasion, un service de livraison à domicile est offert à la population de Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer et le service de traiteur est également disponible.

Pour offrir tous ces services, un personnel se met en place. En juin 2012, Catherine Huet devient la première employée permanente. Véronique et Karen Lamarre viendront se rajouter à l'équipe ainsi que Lynda Paquet au rayon du prêt-à-manger. Dans le but de bien servir sa clientèle, le *Dépanneur chez « B »* prend en considération toutes les demandes faites par ses clients de nouveaux produits.

Bérangère et son équipe tiennent à remercier toute la population ainsi que tous les passants de l'encouragement tout au long des 54 années d'existence du commerce.

Le saviez-vous?



En 2016, une nouvelle plante exotique envahissante a été découverte au Bas-Saint-Laurent : le **myriophylle en épis**. Il s'agit d'une plante aquatique très envahissante puisque chaque fragment a la capacité de produire un nouveau plant et de coloniser un plan d'eau au détriment des usagers et des espèces floristiques et fauniques indigènes.

Pour obtenir plus d'information sur l'identification, les moyens de prévention et le signalement du **myriophylle en épis**, veuillez consulter notre site internet

http://obv.nordestbsl.org/especes_exotiques_envahissantes.html



CAP SUR 2019

Le comité organisateur des fêtes du 150^e de Baie-des-Sables a franchi une étape importante avec ses dernières activités *Cap sur 2019*.

Le vendredi 29 juin dernier, s'est tenu dans notre église un concert avec nos artistes locaux. Encore une fois, nous avons été surpris par la qualité de nos jeunes artistes en musique et en chant choral. Merci aussi au chœur l'Écho des Sables pour sa belle prestation.

Le samedi 28 juillet s'est tenu le tirage de la loterie du 150^e. Voici les noms des gagnants :

Forfait Voyages Azur Matane : madame Annette Charette de Baie-des-Sables;

Forfait séjour à la montagne à l'auberge des Chics choc : madame Chantal D'Astous de Baie-des-Sables;

Armoire en pin : madame Diane Caron de Saint-Damase;

Vélo de montagne : madame Martine Lavoie de Saint-Damase;

Forfait gîte Terre Eau Ciel et restaurant le Mate-lot : madame Carmen Paradis de Roberval.

Félicitations à tous!

Cette même journée s'est tenue notre dégustation de fromages sous la direction de madame Martine Ouellet de Baie-des-Sables, nous avons eu droit à un repas digne des grands restaurants. Merci infiniment Madame Ouellet ainsi qu'à votre équipe de bénévoles.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire un succès de nos activités depuis le début de notre aventure.

Nous tenons spécialement à remercier mesdames Carolle Paquet, Diane Landry et Bérangère Fournier de leur soutien indéfectible au comité organisateur à la vente de billets pour toutes nos activités ainsi qu'à la loterie. Mille fois merci!

Notre ultime destination *Célébrons Baie-des-Sables* se rapproche de plus en plus et notre prochain rendez-vous est le **20 juillet 2019** à l'ouverture de nos festivités qui se tiendront jusqu'au 28 juillet. Neuf jours de belles retrouvailles et d'amitiés.

Au plaisir de vous voir,

Le comité organisateur des fêtes du 150^e

LE RALLYE DES VOISINS

La population est invitée à parcourir le territoire en famille les 9 et 16 septembre prochain afin de découvrir ses voisins. Tout au long de la journée, petits et grands devront répondre à des énigmes et trouver les flamands rose à travers deux circuits proposés.

Déroulement de l'activité

D'une durée d'une journée, les circuits se font en voiture. Les participants doivent se rendre dans la municipalité désignée pour s'inscrire. Ils doivent ensuite visiter chacune des municipalités pour répondre aux énigmes du rallye et trouver le flamand rose. **L'activité est gratuite et des aires de repas sont mises à la disposition des participants.**

Deux circuits sur deux fins de semaine : Est et Ouest

Le circuit Est a lieu le 9 septembre et regroupe les municipalités de Les Méchins, Grosses-Roches, Sainte-Félicité, Saint-Adelme et Saint-Jean-de-Cherbourg. L'inscription se fait à l'église de Saint-Adelme de 9 h à 10 h 30. Le circuit Ouest se déroule la fin de semaine suivante, soit le 16 septembre. Il regroupe les municipalités de Baie-des-Sables, Saint-Ulric, Saint-Léandre et Saint-René. L'inscription se fait au centre communautaire Gabriel-Raymond de Baie-des-Sables de 9 h à 11 h. Les activités sont maintenues en cas de pluie.

À gagner : des prix totalisant 1 000 \$

Au total, 1 000 \$ seront remis aux gagnants : 1 prix de 100 \$ pour le selfie avec « Flamant », 2 prix de 200 \$ pour le gagnant de chacun des circuits et un prix de 500 \$ pour le grand gagnant des 2 circuits.

Les 9 et 16 septembre prochains, partez à la découverte de vos voisins et souriez avec « Flamant »! Une invitation de la Table en loisir de La Matanie en collaboration avec les municipalités participantes.

Pour information :

Hélène Marquis au 418 733-4421 ou 418 566-2500 poste 2500

Julie Lussier au 418 562-5741 poste 6343



PROGRAMME RÉNORÉGION (2018-2019)

Nous vous informons que les propriétaires-occupants du territoire de La Matanie, qui veulent bénéficier d'un support financier pour des travaux de rénovation visant à corriger des défauts majeurs, pourront déposer une demande d'aide financière du 4 septembre au 9 octobre 2018 dans le cadre du Programme RénoRégion.

L'édition 2018-2019 du programme est rendue possible grâce à une aide financière de 240 000 \$ de la Société d'habitation du Québec et, pour les ménages à faible revenu seulement, par la Société canadienne d'hypo-

thèque et de logement. Comme par le passé, l'aide financière est dédiée aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui doivent effectuer des travaux visant à corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

Pour être admissible, les résidences doivent avoir une valeur uniformisée d'au plus 115 000 \$ et devront nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ touchant la structure, la plomberie, le chauffage, l'électricité, les murs extérieurs, la toiture ou les ouvertures. L'aide gouvernementale peut atteindre 95 % du

coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.

L'aide consentie sera calculée en fonction du revenu familial du ménage propriétaire.

Les formulaires d'inscription pourront être téléchargés sur le babillard du site Internet de la MRC de La Matanie (www.lamatanie.ca) à partir du 4 septembre prochain. Pour vérifier votre éligibilité ou pour obtenir de l'information, prière de vous adresser à Daniel Charette au 418 562-6732, poste 226.

PRÉPARATION ET COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Tout bac roulant à déchet doit être mis en bordure de la chaussée au plus tôt douze heures avant le moment prévu de leur collecte. Ils ne doivent pas être mis sur la voie publique (trottoir et chaussée) et ils doivent être placés de manière accessible et ordonnée pour faciliter la collecte par l'entrepreneur. Tout bac roulant à déchets doit être enlevé au plus tard douze heures après la collecte et replacé à son lieu d'entreposage, et ce, que la collecte ait été effectuée ou non par l'entrepreneur désigné.

Aucun bac roulant à déchets ne doit rester en permanence le long de la voie publique. De plus, les bacs roulants à déchets doivent être placés à l'arrière des unités d'occupation ou de manière à être le moins visible de la rue.

La même consigne s'applique au bac de récupération.

Merci de votre collaboration.

RAPPEL SUR LES FEUX À CIEL OUVERT

Tout feu à ciel ouvert sur le territoire de la MRC de La Matanie nécessite l'obtention d'un permis de brûlage à l'exception des feux dans les foyers extérieurs, sur les campings, réserve faunique.

Le permis est gratuit et traité rapidement. Une demande doit être faite :

- Directement aux bureaux de la municipalité durant les heures d'ouverture;
- Directement aux bureaux de la MRC durant les heures d'ouverture;
- Directement sur le site Internet de la MRC sous les rubriques « services/sécurité incendie/permis de brûlage ».

Le permis de brûlage est un outil de gestion des feux à ciel ouvert qui remplit deux fonctions principales :

- Permet d'effectuer un suivi auprès des feux en vigueur et planifié sur l'ensemble du territoire.
- Permet d'effectuer un rappel des règles de sécurité relatif aux brûlages.

Le permis de brûlage est gratuit.

Le saviez-vous?



La saison estivale est le moment idéal pour revoir certaines pratiques, notamment si l'on réside à proximité d'un cours d'eau. Voici quelques conseils faciles à appliquer afin de conserver un milieu sain :

- Circuler hors de la bande riveraine avec de la machinerie
- N'employez pas d'engrais dans la bande riveraine
- Utilisez des produits biodégradables et sans phosphates
- Privilégiez les surfaces perméables (ex : gravier, pelouse)
- Conservez une bande riveraine

Pour en savoir plus, consultez les Fiches sur l'aménagement et l'entretien des propriétés résidentielles sur notre site internet <http://obv.nordestbsl.org/projets-lacs-villegiature.html>



LE CAMP DE JOUR

Le camp de jour s'est officiellement terminé le vendredi 10 août dernier.

Nous avons eu cette année encore plus de 30 inscriptions. En plus des activités au centre communautaire, les jeunes ont fait quelques sorties à la plage.

Le mercredi 1^{er} août, à l'invitation de l'Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables, les jeunes ont assisté à la fête au parc des Générations. Le dîner comprenant hot dogs cuits sur le barbecue, épis de maïs, dessert et boissons a fait le bonheur de tous.

Aussi, le 8 août, les jeunes ont passé la journée au Camp sable chaud d'Amqui. Ils sont revenus la tête pleine de belles découvertes.

Merci aux enfants qui ont assidûment fréquenté le terrain de jeux. Un merci spécial à nos deux animateurs, Camille Blais et Jacob Fortin ainsi qu'à Laurie Pelletier-Brochu, accompagnatrice, qui se sont partagé les tâches afin de divertir les enfants. Merci aux parents de votre participation!

Nous espérons vous revoir l'an prochain.

PÉTANQUE - PÉTANQUE

Avis aux athlètes du Club de ski de fond, comme l'an passé les imbattables des 50 ans et plus se feront un malin plaisir de vous enseigner les subtilités de ce sport!

Nous vous attendons de pied ferme le **mercredi 5 septembre à 15 h** sur le terrain de la Résidence des Sables.

Bienvenue aux spectateurs!



À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE

ON SE PRÉPARE POUR LA RENTRÉE

Les cours de musique reprendront le **mardi 4 septembre** à l'école de musique de Matane et l'enseignement du piano dans la semaine du 10 septembre à l'école Assomption de Baie-des-Sables.

Sous la direction de professeurs compétents, l'élève, jeune (à partir de 4 ans) ou adulte, pourra apprendre à jouer d'un instrument ou se perfectionner tout en acquérant la technique appropriée et de bonnes connaissances musicales. L'enseignement instrumental se fait individuellement et nos professeurs sauront adapter le contenu à l'âge, aux objectifs et à la rapidité d'apprentissage de l'élève.

Les disciplines enseignées à l'école Marie-Guyart sont les suivantes :

Violon et alto, chant, clarinette, clavier et piano, djembé en groupe (7 à 77 ans), éveil musical, flûtes, guitares, mandoline et initiation au ukulélé, musique d'ensemble, ensemble à cordes et solfège pour adulte.

Comme loisir ou en vue d'études supérieures

L'École propose un enseignement structuré et de qualité permettant à l'élève de se diriger, s'il y a lieu, vers des études supérieures en musique grâce à son affiliation avec le Conservatoire de musique ou de lui apporter un loisir culturel.

Il est possible de louer certains instruments tels clarinette, flûte traversière, guitare, violon et alto.

Pour inscription ou information, composez le 418 562-4212, poste 3 entre 13 h et 19 h.

Vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante : www.ecolemusiquematane.com et nous joindre sur Facebook.

Christine Fortin, directrice générale

CONCOURS *UNE ÉCOLE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ*

Au moment d'écrire ces lignes, **4 781 votes** ont été enregistrés pour notre projet *Une école pour notre communauté*.















Merci à toutes celles et ceux, qui chaque jour, ont pris le temps de voter. Merci à mesdames Hélène Bernier et Hélène Landry de leur intervention à promouvoir ce beau projet sur Facebook. Nous avons encore jusqu'au 3 septembre pour voter. Aussitôt que nous aurons les résultats, nous vous les communiquerons.

C'est à suivre...

Le 30 septembre :
3^e versement des taxes municipales

SEPTEMBRE 2018

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 ^{er} , 2 et 3 septembre : tournoi de tennis			1
2	3 	4 	5 Tournoi de pétanque parc des Générations à 15 h	6 	7	8
9 Rallye des voisins : secteur Est Brunch dès 9 h 30 au centre communautaire	10 	11	12	13 	14	15
16 Rallye des voisins : secteur Ouest	17 	18	19	20 Date de tombée des articles pour le bulletin 	21 Journée internationale de la Paix	22  Soirée dansante au centre communautaire à 20 h 30
23	24 	25	26	27 	28 Sortie du bulletin	29
30 3 ^e versement taxes municipales 						
Matières résiduelles	Matières recyclables 	Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30 				Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS